



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Intéressés par le

DÉPÔT DU RÔLE DE LA VALEUR FONCIÈRE

2IÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL 2020-2021-2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général de la susdite Municipalité, que:

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Pontiac pour 2020, 2021, 2022, a été déposé à mon bureau le 9 septembre 2020.

Pour l'exercice financier 2021 des rôles d'évaluation foncière 2020, 2021 et 2022 de la Municipalité de Pontiac, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 196-13 de la M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
216, chemin Old Chelsea
Chelsea, (QC) J9B 1J4

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À PONTIAC, ce 18^e jour du mois de septembre de l'année deux mille vingt.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h00 et 16h00, le 18^e jour de septembre deux-mille vingt.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de septembre deux-mille vingt.

M. Pierre-Said

Directeur général et secrétaire-trésorier